

DONNER SENS À L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

**Mélanges en
l'honneur de
Luc Bégin**

Sous la direction de
PATRICK TURMEL



**DONNER SENS
À L'ÉTHIQUE
PUBLIQUE**

Mélanges en l'honneur de Luc Bégin

DONNER SENS À L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

Mélanges en l'honneur de Luc Bégin

Sous la direction de
PATRICK TURMEL



**Presses de
l'Université Laval**

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC

Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Donner sens à l'éthique publique : mélanges en l'honneur de Luc Bégin /
sous la direction de Patrick Turmel.

Noms : Bégin, Luc, 1959- agent honoré. | Turmel, Patrick, 1976- éditeur intellectuel.

Description : Comprend des références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20250051206 | Canadiana (livre numérique)
20250051214 | ISBN 9782766309313 | ISBN 9782766309320 (PDF) |
ISBN 9782766309337 (EPUB)

Vedettes-matière : RVM : Éthique appliquée. | RVM : Éthique organisationnelle. |
RVM : Déontologie professionnelle. | RVMGF : Mélanges (Recueils)

Classification : LCC BJ1087.D66 2026 | CDD 170—dc23

Révision linguistique : Sandra Guimont

Mise en pages : Diane Trottier

Maquette de couverture : Laurie Patry

© Les Presses de l'Université Laval 2026

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026

ISBN : 978-2-7663-0931-3

ISBN PDF : 9782766309320

ISBN EPUB : 9782766309337

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen
que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

INTRODUCTION

Le sens de l'éthique publique 1

Patrick Turmel

Partie 1

THÉORIES ET MÉTHODES

Une culture attentive à l'éthique 15

Lyse Langlois

L'éthique publique comme philosophie de terrain..... 29

Jérôme Gosselin-Tapp

**Enseigner l'éthique professionnelle sans s'encombrer
de théorie morale 41**

Dany Rondeau

La sociologie en terre éthicienne 57

Olivier Cléach

**L'éthique comme source de transformation
ou comme vecteur de répétition ?..... 65**

Marc Maesschalck

La pluralité normative : de la santé à l'environnement 75

Alain Létourneau

Partie 2 INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

Pour un tournant institutionnel en éthique de l'IA 93

Jocelyn Maclure et Alexis Morin-Martel

L'éthique publique face au bulldozer techno-optimiste 107

Frédéric Plamondon

**Entre théorie et pratique : le rôle de l'administration
publique en démocratie 119**

Philippe Bettez-Quessy

**Comprendre les conflits d'intérêts dans le secteur
public au regard du design institutionnel 129**

Jordan Mayer et Steve Jacob

**La mission : terreau de l'éthique appliquée
et instrument d'une gouvernance renouvelée
des organisations 141**

Ivan Tchotourian

**La mise en œuvre de l'éthique organisationnelle :
le cas des programmes académiques et des entreprises
brésiliennes 159**

Claudia Borges Paraizo

**Force collective et capacité de réaction éthique
des organisations 167**

Andrew Freeman

Partie 3 PROFESSIONS ET RÔLES

Une responsabilité oubliée ? 183

Jennifer Centeno

L'alerte éthique dans la fonction publique : libérer la parole responsable	197
<i>Marion Brivot</i>	
Chien qui aboie ne mord pas ?	211
<i>Félix Pageau</i>	
Les invisibles et les inaudibles de l'ingénierie	221
<i>Marc-Kevin Daoust</i>	
La justice narrative au service de la formation éthique des juristes.....	231
<i>Christelle Landheer-Cieslak et Cyndie Sautereau</i>	

Partie 4 PARCOURS ET COLLABORATIONS

Le plaisir de collaborer, par-delà nos ancrages disciplinaires distincts et nos différentes perspectives de l'éthique !	245
<i>Yves Boisvert</i>	
Cerner l'héritage intellectuel de Luc Bégin.....	259
<i>Jean-François Sénéchal</i>	
Le courage de dire	271
<i>Bruno Leclerc</i>	
POSTFACE	
L'éthique appliquée : la philosophie au 21^e siècle	283
<i>Georges A. Legault</i>	
Contributeurs et contributrices	295
Bibliographie des travaux de Luc Bégin	299

INTRODUCTION

Le sens de l'éthique publique

Patrick Turmel

Université Laval

Cet ouvrage sur l'éthique publique rend hommage au professeur Luc Bégin, qui a enseigné à la Faculté de philosophie de l'Université Laval de 1990 à 2024. Il souligne ainsi l'influence centrale et indéniable que Luc Bégin a eue dans le développement de ce que l'on pourrait appeler « l'école québécoise d'éthique appliquée », qui inspire désormais les façons de faire de l'éthique dans l'ensemble du monde francophone.

L'éthique est une pratique exigeante; elle suppose la capacité de jugement réflexif et autonome des agents qui ont à choisir d'agir ou de se comporter en fonction de principes ou de valeurs. Or, le discours public et le vocabulaire des organisations véhiculent trop souvent encore une conception appauvrie de cette discipline, qui se trouve alors réduite à un ensemble de normes et de règles à appliquer, et notamment à ce qu'on appelle parfois le code de déontologie. Un tel constat n'implique pas qu'il faille faire sans ce genre de règles, dont dépendent à la fois la vie sociale et les systèmes organisationnels, mais qu'il est essentiel d'en distinguer l'éthique. Celle-ci, contrairement aux approches de conformité, demande de l'agent un engagement envers des principes et une capacité de jugement critique, lequel doit être mobilisé, d'abord pour réfléchir sur les normes sociales ou sur les règles déontologiques mises en place dans les organisations, ensuite pour aborder les enjeux éthiques dans des contextes particuliers exigeant des réponses qui échappent le plus souvent aux cadres réglementaires, aussi précis soient-ils.

Le titre choisi, *Donner sens à l'éthique publique*, doit être ainsi entendu au double sens d'une caractérisation de l'œuvre de Luc Bégin, traversée par une promotion de cette exigence, comme le soulignent de très nombreuses manières les textes que l'on trouve dans ce volume, mais également d'une invitation, toujours d'actualité, à prendre la pleine mesure de ce qu'exige la réflexion éthique à l'intérieur des organisations et dans l'espace public.

La promotion de cet effort d'orientation, civique et intellectuelle, ne va pas de soi. À l'ère de la désinformation massive et devant un certain abandon des conditions d'une saine délibération démocratique pour surmonter les désaccords, supplantées par les chambres d'écho et les attaques personnelles, l'éthique publique peut paraître naïve et vouée à l'échec. Or, au contraire, ce contexte problématique manifeste justement pourquoi cette pratique est si importante: elle est un appel à s'outiller face à la crise de légitimité de la société et des institutions démocratiques.

1. QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE ?

Cette question, posée en ouverture de ce volume, fait un clin d'œil à un ouvrage collectif éponyme publié il y a vingt ans sous la direction d'Yves Boisvert (2005), et auquel plusieurs des contributeurs de ce livre ont participé. Au moment où Boisvert publie cet ouvrage, il dirige la toute jeune revue *Éthique publique* et fait le constat que jamais il n'avait pris le temps de penser sérieusement les contours et les usages de ce concept. D'où l'idée, comme il s'explique dans l'avant-propos, de proposer aux collègues qui gravitent autour de la revue « de marquer un temps d'arrêt et de faire le point sur cette idée qui, malgré le vague dans lequel elle se trouvait, avait été et est encore si féconde. Qu'est-ce donc que l'éthique publique ? ».

Quelques années plus tard, Luc Bégin prend le relais de Boisvert à la tête de la revue et la dirigera pendant plus de 15 ans. Alors que je viens de me voir confier à mon tour cette tâche, tentant de chausser leurs grands souliers, ces *mélanges en l'honneur de Luc Bégin* présentent de nouveau l'occasion de « marquer un temps d'arrêt ». La question n'est plus celle de définir une notion qui demeurerait encore relativement floue à l'époque, dans le cercle restreint des praticiens de l'éthique, mais plutôt de « faire le point » sur l'influence de Bégin dans le domaine et sur la richesse des contributions de toute une communauté de recherche et d'intervention, bien représentée dans cet ouvrage, et qui s'appuie maintenant sur une conception bien plus développée, plurielle bien sûr, de l'éthique appliquée, et de l'éthique publique en particulier.

Alors, de quoi s'agit-il ? Dans ce livre de 2005, Luc Bégin commet un texte qui nous permet d'éclaircir cette notion – et de réaliser que ce qu'il identifiait alors mettait bien la table pour les travaux des vingt années suivantes. La première chose que Bégin indique, et qui ressort de ce qui vient d'être dit, est la similitude entre ce qu'il est commun d'appeler l'éthique sociale, avec laquelle l'éthique publique partage les thèmes « justice sociale, redistribution des richesses, éthique politique et économie, éthique et démocratie, grands enjeux

sociaux, économiques et politiques interpellant le vivre ensemble» (Bégin, 2005, p. 54). Est-ce donc simplement deux noms pour indiquer une seule et même chose ? Bégin refuse cette réponse en distinguant l'éthique sociale comme champ d'études et approche générale, de l'éthique publique comme secteur de l'éthique appliquée et comme approche particulière qui est marquée par trois éléments : 1) une conception de l'éthique en tant que mode de régulation, 2) une approche inductive et 3) la nature interdisciplinaire de son investigation.

2. L'ÉTHIQUE COMME MODE DE RÉGULATION

Comme mode de régulation, l'éthique met de l'avant l'importance de la réflexion autonome. Ce n'est évidemment pas le seul mode de régulation qui a cours ni le seul qui nous importe. Bégin nous invite d'ailleurs constamment à reconnaître l'importance d'une pluralité de normativités (juridique, politique, social, etc.). Il souligne toutefois que le propre de la normativité *éthique* est sa capacité de mise à distance et de rapport critique aux autres normativités (Bégin, 2006, p. 69 ; 1995). Cela ne signifie pas qu'il faille rejeter les normes en place, essentielles à la vie sociale. L'agent doit toutefois apprendre à faire un pas de côté ; ces normes doivent pouvoir être réfléchies, évaluées, critiquées, éventuellement remplacées, ce qui est la tâche par excellence de l'éthicien.

Pour le dire en termes plus techniques, la majorité des cadres normatifs sont *hétérorégulateurs* : ils viennent contraindre *de l'extérieur* le comportement des individus. Les lois, les règles des organisations ou encore les normes sociales délimitent la sphère des comportements obligatoires, permis ou acceptables pour l'individu. Ce sont des formes de contrôle exercées par des autorités extérieures, qu'il s'agisse du système judiciaire ou de la société et des pressions qu'elle induit sur nos comportements. Les codes de déontologie représentent aussi en ce sens des dispositifs hétérorégulateurs : un ensemble de règles auquel les membres d'un groupe sont appelés à se conformer. Or, ce n'est pas ainsi que l'on doit entendre l'éthique, qui mise plutôt sur l'autonomie de l'acteur, en mesure de faire preuve de jugement, de délibérer eu égard aux actions à suivre, de faire des choix qui respectent un ensemble de valeurs qu'il est en mesure de justifier, bref, d'agir librement. C'est aussi ce qui nous permet de bien saisir la distinction entre la déontologie et l'éthique. La première relève d'une exigence de conformité à des règles imposées de l'extérieur, elle est en ce sens *hétéronome* ; la seconde relève d'une approche réflexive, et c'est pourquoi l'on parle plutôt à son sujet d'*auto-régulation*. Mais « ces visées, nous dit Bégin, ne sont pas d'emblée incompatibles dans la mesure où il est possible qu'un agent moral se

conforme à la règle (visée déontologique) *parce qu'il* considère que ces règles font sens et qu'elles rejoignent ce qu'il juge être valable de faire compte tenu de son rôle et de sa fonction sociale (visée éthique) » (Bégin, 2011a, par. 10).

Ainsi, comme Bégin l'explique dans le contexte de travaux sur l'éthique organisationnelle, l'une des finalités de l'intervention éthique est de participer à la « capacitation éthique des acteurs » (individuels et collectifs) (Bégin, 2015, p. 88). « On en parlera généralement, explique Bégin, dans les termes suivants : développement de la compétence éthique des acteurs ; habilitation à la prise de décision responsable dans les situations problématiques au plan éthique ; développement d'une capacité de jugement en situation ; développement d'une autonomie responsable, etc. » (Bégin, 2015, p. 88). Cette capacitation ne doit donc pas être entendue comme un idéal d'indépendance totale eu égard aux normes de la société ou des organisations dans lesquelles évoluent les individus, notamment lorsqu'il est question d'organisations publiques, dont la mission est associée à des attentes normatives indissociables de la vie démocratique. Seulement, comme l'explique Bruno Leclerc dans son chapitre, « Bégin revendique une liberté et un devoir face à la loi : la critiquer pour qu'elle soit précisée, assouplie, bonifiée et, ce faisant, dégager la meilleure marge d'autonomie décisionnelle de l'acteur moral qui soit compatible avec un vivre ensemble de qualité, lequel peut difficilement advenir sans cadre juridique » (p. 278).

3. UNE APPROCHE INDUCTIVE

Si la première marque de l'éthique appliquée concerne son mode de régulation, une deuxième caractéristique est qu'elle relève d'une approche inductive. Ainsi, l'éthique publique telle que l'entend Bégin se pratique non pas en prenant comme points de départ des vérités intemporelles ou des principes universels qu'il s'agirait d'appliquer à des contextes particuliers. Il s'agit plutôt de partir de ces derniers pour en dégager un sens et une orientation pour l'action. Cela rappelle aussi que le travail premier de l'éthique publique est de rendre explicite, de mettre en lumière le contexte évaluatif et normatif qui structure les organisations et la société, et qui sert d'arrière-plan à l'action. Si l'éthicien prétend être en mesure de dire quelque chose au sujet des institutions sociales et des interactions humaines et de préciser des solutions, afin de « faire d'une pratique sociale la meilleure possible en son genre » (Bégin, 2006, p. 78), cela exige bien évidemment une certaine compétence.

Ainsi, ce que Bégin appelle la compétence éthique est cette capacité interprétative des situations et contextes institutionnels dans lesquels se déploient les enjeux éthiques. Il en parle ainsi comme d'une « intelligence pratique des situations » ou encore comme de la « capacité d'interaction des acteurs en situation éthique » et de la « saisie de la dimension éthique des situations » (Bégin, 2015, p. 93-95), ce qui implique également une certaine « sensibilité éthique ». Tout cela ne s'acquiert pas *automatiquement* ou sans effort. De la même façon que le développement d'une compétence linguistique exige un contexte linguistique, nous dit Bégin, « un certain type de contexte – social, cette fois – est nécessaire au développement de la compétence éthique. Il faut que la personne soit dans un contexte suffisamment riche en interactions sociales, en attentes et obligations qui lui sont adressées, où il lui est nécessaire d'opérer des choix qui font intervenir des valeurs et des normes » (Bégin, 2011b, p. 219). Cela permet à l'agent d'apprendre à identifier les enjeux éthiques, mais également à faire preuve de « décentration », à se sortir de soi et à être en mesure de se mettre à la place d'un autre, à envisager les problèmes à partir d'une position « détachée de ses propres intérêts et désirs » (Bégin, 2011b, p. 220-221). Ce qui n'est pas sans rappeler l'analyse du « point de vue de nulle part » proposée par le philosophe moral Thomas Nagel, auquel Bégin a d'ailleurs consacré sa thèse de doctorat (Bégin, 1989).

Comme on l'a dit, la réflexion en éthique publique s'appuie toujours sur une analyse et sur une interprétation du contexte, dégageant aussi la façon dont les acteurs impliqués interprètent eux-mêmes la situation dans laquelle ils se trouvent. Ce point de vue décentré ne doit donc pas être confondu avec l'exigence d'impartialité forte et décontextualisée qui caractérise une tradition importante de la philosophie morale depuis la modernité : il concerne plutôt la capacité de l'agent de prendre en compte le point de vue des autres au moment de la délibération éthique.

Tout ce travail d'analyse est ce qui permet d'identifier ce que Boisvert et Bégin appellent les « risques éthiques », failles, vulnérabilités organisationnelles et dérives potentielles de l'« opérationnalisation de la norme », dont les conséquences peuvent être néfastes en matière d'éthique (Bégin *et al.*, 2021; Boisvert et Bégin, 2024, p. 35). Là encore, il ne faudrait pas limiter l'éthique publique à sa part sociologique ou herméneutique : l'objectif n'est pas simplement de rendre compte du sens éthique d'un contexte ou d'une pratique, mais de les changer. Et c'est le double rôle de l'éthicien, « participant engagé », non seulement de nous aider à prendre des décisions éthiques, mais aussi à « participer directement à la résolution des problèmes éthiques qu'affronte sa société » (Je souligne. Bégin, 2006, p. 75). L'éthicien, nous dit

aussi Bégin, « combat au côté des citoyens, en reconnaissant d'emblée qu'il participe aux mêmes pratiques sociales » (Bégin, 2006, p. 76).

C'est cet « engagement *au sein* des pratiques sociales [qui] rend impossible la posture du roi-philosophe ; cet engagement suggère plutôt que l'activité de l'éthicien sera foncièrement interprétative et reconstructive » (Bégin, 2006, p. 80). Cela vient donc avec une mise à l'écart d'une certaine conception de l'éthique appliquée, qui se présente comme un mode d'application des grandes théories morales ou de leurs principes à des cas particuliers. C'est un réflexe facile pour le philosophe de procéder ainsi, mais cela vient avec le risque important de perdre de vue les éléments du cadre social ou organisationnel sur lequel se penche l'éthicien, leurs complexités et les tensions qu'ils génèrent, trop souvent gommés par les approches éthico-philosophiques traditionnelles.

Cela explique aussi le parti pris pour une approche de design institutionnel, que Bégin développe d'abord dans ses travaux en éthique professionnelle et organisationnelle, et qui met l'accent sur le contexte normatif, social et institutionnel, dans lequel évolue l'acteur, individuel ou collectif, et qui nous permet de mieux rendre compte de la façon dont leur comportement est régulé. C'est donc sur les facteurs structurels qui marquent les contextes dans lesquels évoluent les professionnels qu'il faut agir, plutôt que sur les « déficits de moralité » des acteurs comme tels. Bégin a beaucoup travaillé en ce sens auprès des corps professionnels – ingénieurs, magistrats, professionnels de la santé, etc. –, qu'il a étudiés et conseillés à partir de la logique des responsabilités de fonctions. Il faut le souligner car, contrairement à d'autres spécialistes de l'éthique qui mettent l'accent sur la primauté des valeurs personnelles de l'agent, Bégin défend l'idée que ce sont les valeurs professionnelles, liées aux fonctions, qui doivent primer en cas de dilemme¹.

Une idée souvent combattue par Bégin est d'ailleurs ce que l'on pourrait appeler le modèle des pommes pourries, où il s'agirait, face à des enjeux éthiques dans les organisations, d'identifier les coupables, d'attribuer le blâme aux individus et de s'attendre ainsi à un changement de comportement des acteurs sans devoir se soucier d'intervenir sur les structures. Or, comme il le rappelle souvent, les contextes sociaux et les environnements organisationnels peuvent aussi agir à la manière « d'éteignoirs du souci éthique » (Bégin, 2013, p. 12), voire encourager les comportements défailants. Dans ces cas, se débarrasser de ces fameuses pommes pourries au sein d'une organisation aura peu d'effet pour changer véritablement les choses. Comme l'explique Bégin :

1. Merci à Yves Boisvert de m'avoir poussé à souligner ce dernier point.

Ces institutions, où se vivent des problèmes éthiques, constituent des contextes qui sont loin d'être neutres quant aux opportunités qu'elles offrent et quant aux limitations qu'elles imposent aux agents qui y œuvrent. Il pourrait ainsi s'avérer improductif de s'attaquer aux seuls déficits de moralité des agents impliqués dans une situation plutôt qu'à l'environnement institutionnel qui rend possible – voire même, parfois, encourage implicitement – de tels déficits de moralité (Bégin, 2014a, p. 91).

Ce serait une erreur de considérer que la compétence et les performances éthiques ne relèvent que de la personne et ne concernent pas le contexte d'action (Bégin, 2014b, p. 207). L'approche par le design institutionnel fait porter l'intervention sur les procédures et les normes à mettre en place pour modifier les incitatifs afin que les gestes néfastes ne soient pas récompensés, et les comportements recherchés encouragés. Il est intéressant de lire à ce sujet l'une des plus récentes contributions de Bégin, sur l'institutionnalisation éthique des élus, où il montre que les dispositifs de régulation éthique qui les concernent sont souvent mis en œuvre à la suite de scandales, et de façon stratégique par des politiciens qui veulent marquer des points, mais que ces dispositifs en viennent en retour à les contraindre et à « imposer dans l'espace public un langage et une compréhension de certains faits sociaux qui appellent à des transformations parfois importantes de pratiques du politique » (Bégin, 2024, p. 50). C'est ainsi souvent à la suite d'une joute politique autour de scandales que naissent ce que Bégin appelle les gardiens de l'éthique, ces institutions ayant « la responsabilité de contrôler les éventuelles déviations et dérives en matière de corruption et de collusion – tant en amont par de la prévention qu'en aval par la répression et la sanction » (Bégin, 2016, par. 3). Pensons à l'institution du Commissaire au lobbyisme² au Québec ou encore à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique en France. Si la résistance du politique à leur égard est évidente, l'arrivée de ces gardiens vient tout de même contraindre la vie politique, l'instrument devient un « point de passage obligé » (Lascoumes et Le Galès, cités dans Bégin, 2024, p. 71), offre une nouvelle grille d'analyse des enjeux traités et participe de la création d'un nouveau type d'expertise, avec des effets qui échappent éventuellement au contrôle politique, cadre son action, et peut ainsi transformer la culture politique, même si ce n'était pas l'intention de départ des décideurs qui les ont créés pour des raisons stratégiques, en réaction aux pressions de l'opinion publique.

Enfin, comme un des traits importants de la réflexion mise de l'avant ici est l'idée qu'un simple codage éthique – sous forme de réglementation, loi ou code déontologique – est insuffisant et qu'il faut un contexte propice au

2. Nommé désormais Lobbyisme Québec.

comportement éthique, on ne doit pas non plus ignorer le rôle important joué par ce que Lyse Langlois appelle dans le premier chapitre de ce livre « une culture attentive à l'éthique », où chacun est plutôt incité à adopter une conduite juste, à avoir la réaction appropriée face à des situations problématiques et à développer un regard critique et réflexif. Comme l'explique Langlois, une telle culture attentive à l'éthique permet justement de réduire les risques éthiques en participant au développement des compétences pertinentes chez les agents et en particulier d'une sensibilité à l'égard de « la dimension éthique des situations » (p. 21. Voir aussi Bégin *et al.*, 2020, p. 3).

4. UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Une troisième et dernière caractéristique à souligner est que l'éthique publique n'est pas une approche philosophique « pure », mais foncièrement interdisciplinaire, où les théories morales ne sont qu'un instrument parmi d'autres ressources essentielles pour rendre compte de la complexité des contextes, faits et valeurs en jeu. Elles apportent certes un éclairage normatif et critique dont l'éthique ne peut se passer, mais elles doivent aussi faire face à l'épreuve des faits et des points de vue des participants, ce dont elles ne peuvent rendre compte par elles-mêmes. C'est d'ailleurs là où le philosophe doit reconnaître ses propres limites disciplinaires et se tourner vers d'autres savoirs pour développer une compréhension rigoureuse de la complexité des institutions, des contextes sociaux, mais aussi des intérêts, valeurs et motivations des différentes parties impliquées dans les conflits éthiques. L'éthique publique doit donc intégrer le travail d'autres disciplines, miser par exemple sur les méthodes des sciences sociales pour le traitement des données empiriques, mais aussi user de ressources variées. D'ailleurs, comme le souligne avec justesse Jérôme Gosselin-Tapp dans son chapitre :

Sans surprise, Bégin et ses collaborateurs auront encore été à l'avant-garde sur le plan de la diversité des ressources documentaires étudiées. Loin de se cantonner aux écrits savants, les travaux en éthique publique s'appuient souvent sur une analyse de la littérature grise (*grey literature*). On aura aussi recours aux publications gouvernementales pour caractériser un contexte normatif (p. 35).

L'implication institutionnelle de Luc Bégin a d'ailleurs toujours été fidèle à ce principe. Il a notamment fondé l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval (IDEA), qui est un regroupement multidisciplinaire de chercheurs dont le dénominateur commun est leur intérêt pour l'éthique appliquée, et l'a dirigé de sa création en 2004 jusqu'en 2016. Il a aussi été pendant plus de 15 ans directeur de la revue *Éthique publique*, qui a toujours valorisé l'échange entre les disciplines, mais également entre chercheurs et

praticiens. Le présent ouvrage, qui recoupe des auteurs ayant voulu lui rendre hommage et qui viennent de disciplines aussi variées que le droit, la sociologie, la science politique, la médecine, les relations industrielles, la comptabilité, sans oublier bien sûr la philosophie, est une reconnaissance de l'authenticité de cet engagement intellectuel.

5. PLAN DE L'OUVRAGE

L'ouvrage se divise en quatre grandes parties. La première porte sur les enjeux théoriques et méthodologiques de l'éthique publique. Elle introduit la notion de culture éthique (Langlois), nous fait découvrir le rapport qu'entretient ce domaine à la sociologie (Cléach) et au « terrain » philosophique (Gosselin-Tapp), touche à la question de la relation que doit entretenir l'enseignement de l'éthique aux grandes théories morales (Rondeau), et porte enfin sur des enjeux plus théoriques autour de la gouvernance réflexive (Maesschalck) et de la pluralité normative (Létourneau).

La seconde partie porte sur les institutions et les systèmes organisationnels. Elle touche les enjeux éthiques de l'intelligence artificielle, dans les perspectives du design institutionnel (Maclure et Morin-Martel) et de la critique du techno-optimisme entrepreneurial (Plamondon), s'intéresse au rôle de l'administration publique (Bettez-Quessy) et à la question des conflits d'intérêts dans le secteur public (Mayer et Jacob), se tourne vers la gouvernance des entreprises (Tchotourian) et se penche enfin plus précisément sur la mise en œuvre de l'éthique organisationnelle dans les entreprises du Brésil (Borges Paraizo), puis dans les organisations de santé publique au Québec (Freeman).

La troisième partie, sur les professions et les rôles, invite à des réflexions sur le jugement critique des professionnels (Centeno), sur l'alerte éthique dans la fonction publique (Brivot), sur le rôle des gardiens de l'éthique eu égard au système de soins aux aînés (Pageau), et enfin sur les professions d'ingénieur (Daoust) et de juriste (Landheer-Cieslak et Sautereau).

La quatrième partie propose trois portraits distincts du travail de Luc Bégin en éthique publique. On y trouve d'abord un texte de son partenaire d'écriture depuis déjà plus de 20 ans, Yves Boisvert, qui revient sur leur riche collaboration, ensuite, un panorama du travail de Bégin tracé par Jean-François Sénéchal, notamment grâce à des entretiens que ce dernier a pu mener avec notre dédicataire, enfin, un portrait sous forme d'hommage rendu au « courage de dire vrai » qu'associe Bruno Leclerc à la pratique éthique de Luc Bégin.

Ce volume bénéficie également, en postface, d'un texte de Georges Legault, l'un des pères de l'éthique appliquée telle qu'on l'exerce aujourd'hui au Québec et, chose notable, directeur du mémoire de maîtrise de Luc Bégin, réalisé en 1985 à l'Université de Sherbrooke. Dans ce texte de clôture, Legault nous offre une riche réflexion sur l'histoire et les grandes transformations de la philosophie, afin de mieux saisir le sens et l'importance de l'éthique appliquée au 21^e siècle.

À la toute fin de l'ouvrage, on pourra consulter la liste des travaux de Luc Bégin.

6. EN GUISE DE RECONNAISSANCE

J'ai brossé dans cette courte introduction un tableau de l'éthique appliquée inspiré des textes de Luc Bégin et des auteurs qui suivent ici. Les désaccords entre ces derniers demeurent nombreux, et je ne prétends pas avoir offert ici une définition à laquelle toutes et tous adhéreraient, ni d'ailleurs une reconstruction tout à fait fidèle, moins encore exhaustive, des positions de Bégin. Je me suis surtout permis de mettre en lumière certains éléments communs qui offrent une clé de lecture pour plusieurs des contributions de cet ouvrage, et de présenter du même coup un portrait de l'éthique publique auquel je suis très sympathique et par lequel je reconnais l'influence importante qu'a pu avoir Luc sur ma propre pensée.

Luc est, depuis mon arrivée comme professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, un collègue que j'apprécie particulièrement et dont l'ouverture, la droiture et la rigueur m'ont toujours impressionné. Il a également été une figure importante dans mon propre parcours de chercheur. C'est comme étudiant dans un cours d'introduction à l'éthique (que j'ai ensuite donné pendant 15 ans en alternance avec lui) que j'ai pour la première fois été mis en contact, à l'université, avec la théorie éthique. Luc m'a aussi initié à la philosophie politique contemporaine à la fin de mon parcours de bachelier, avant que je ne quitte l'Université Laval pour poursuivre des études supérieures dans d'autres institutions. Je n'ai pas souvenir que Luc ait tenté de me convaincre de la supériorité de ses positions, ni même qu'il les ait présentées en classe. Et pourtant, je prends pleinement conscience pendant la préparation de cet ouvrage et la rédaction de ce texte en particulier de l'influence profonde que sa pensée a eue sur mon propre développement intellectuel et sur les positions philosophiques qu'il m'importe désormais de défendre.

REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble des auteurs de cet ouvrage, qui ont accepté avec enthousiasme d'y participer et de respecter des délais relativement serrés. C'est à eux d'abord que nous devons ce livre. Je remercie l'Institut d'éthique appliquée et son directeur, Ivan Tchotourian, pour le soutien important à la publication de cet ouvrage, Jérôme Gosselin-Tapp avec qui j'ai discuté pour la première fois de ce projet, Marie-Hélène Boucher et Maximilien Nolet des Presses de l'Université Laval pour leur accueil et leur travail rigoureux tout au long de ce processus. Je suis particulièrement reconnaissant à l'égard d'Yves Boisvert et de Dany Rondeau qui ont, tous deux, pris le temps de relire une version précédente de cette introduction, et dont les commentaires m'auront permis d'apporter d'importantes précisions. Je demeure toutefois responsable des égarements qui demeurent. Enfin, je remercie Paul Sheldon Thibodeau, Nina Moal et Guillaume Gagnier-Michel pour leur travail précieux à la révision et à la mise en forme des textes.

BIBLIOGRAPHIE

- Bégin, Luc (1989), *La motivation morale: Contribution à la théorie de Thomas Nagel*, Thèse, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, p. 223.
- Bégin, Luc (1995), « Les normativités dans les comités d'éthique clinique », dans Marie-Hélène Parizeau (dir.), *Hôpital et éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 32-57.
- Bégin, Luc (2005), « Nommer l'éthique: Le cas de l'éthique publique », dans Yves Boisvert, *Qu'est-ce que l'éthique publique ?*, Montréal, Liber, p. 47-58.
- Bégin, Luc (2006), « L'éthicien en tant que participant engagé », dans André Lacroix (dir.), *Éthique appliquée, éthique engagée. Réflexions sur une notion*, Montréal, Liber, p. 65-80.
- Bégin, Luc (2011a), « Légiférer en matière d'éthique: Le difficile équilibre entre éthique et déontologie », *Éthique publique*, vol. 13, n° 1, p. 39-61.
- Bégin, Luc (2011b), « Le développement de la compétence éthique des acteurs organisationnels », dans Yves Boisvert (dir.), *Éthique et gouvernance publique*, p. 213-229.
- Bégin, Luc (2013), « L'éthique appliquée, en théorie et en pratique », Québec, *Institut d'éthique appliquée (IDÉA) de l'Université Laval*, ressource en ligne, Collections de BANQ, <<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2315215>>.
- Bégin, Luc (2014a), « Design institutionnel et intervention éthique », dans *Un état des lieux de la recherche et de l'enseignement en éthique*, sous la direction d'Edwige Rude-Antoine et Marc Piévic, Paris, L'Harmattan, p. 89-101.

- Bégin, Luc (2014b), « La compétence éthique : La comprendre, la valoriser », dans Luc Bégin (dir.), *Cinq questions d'éthique organisationnelle*, Montréal, Les Éditions Nota Bene, p. 173-213.
- Bégin, Luc (2015), « Trois finalités de l'intervention en éthique organisationnelle », dans Luc Bégin, Lyse Langlois et Dany Rondeau (dir.), *L'éthique et les pratiques d'intervention en organisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 85-111.
- Bégin, Luc (2016), « Les défaillances des gardiens institutionnels », dans *Éthique publique*, vol. 18, n° 2, p. 208-220, <<http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2784>>.
- Bégin, Luc (2024), « Pouvoir, résistance et transformations. L'institutionnalisation de l'éthique des élus », dans André Lacroix (dir.), *L'institutionnalisation de l'éthique. Normes, enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 47-80.
- Bégin, Luc, Yves Boisvert, Steve Jacob, Lyse Langlois et André Lacroix (2020), « La prévention des risques éthiques dans les grands projets d'infrastructure : Prise de décision des hauts dirigeants, saine gouvernance et culture attentive à l'éthique », *Fonds de recherche – Société et culture*, <https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/luc-begin_ethique_infrastructure_rapport.pdf>.
- Bégin, Luc, Yves Boisvert, Steve Jacob, Lyse Langlois, André Lacroix et Félix Aubé Beaudoin (2021), « La prévention des risques éthiques dans les grands projets d'infrastructure : Résultats d'une étude », *Éthique publique*, vol. 23, n° 1, <<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.5473>>.
- Boisvert, Yves (2005), *Qu'est-ce que l'éthique publique ?*, Montréal, Liber.
- Boisvert, Yves et Luc Bégin (2024), *La police et les contrôles sanitaires. Derrière la façade*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.